

# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV du mois de juillet 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
4. **Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
5. **CCLL : PLUi/transfert de compétence**
6. **Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
7. **Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
8. **Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du PV du mois de juillet 2025**
- 2. Urbanisme**
- 3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
- 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
- 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence**
- 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
- 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
- 8. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV du mois de juillet 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
4. **Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
5. **CCLL : PLUi/transfert de compétence**
6. **Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
7. **Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
8. **Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### **4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### **5. CCLL : PLUi/transfert de compétence**

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### **6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### **7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du PV du mois de juillet 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
4. **Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
5. **CCLL : PLUi/transfert de compétence**
6. **Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
7. **Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
8. **Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du PV du mois de juillet 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
4. **Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
5. **CCLL : PLUi/transfert de compétence**
6. **Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
7. **Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
8. **Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du PV du mois de juillet 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
4. **Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
5. **CCLL : PLUi/transfert de compétence**
6. **Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
7. **Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
8. **Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



# Procès-Verbal

## Conseil municipal du

### Mercredi 3 septembre 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de septembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Christine CULOT

Etaient absents excusés : Mme Céline VANOTTI (procuration Julien Guyonneau), Mr REVILLARD, Mr Vincent VANHUFFEL (procuration Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du PV du mois de juillet 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**
4. **Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement**
5. **CCLL : PLUi/transfert de compétence**
6. **Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ**
7. **Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage**
8. **Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin**

*Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une extension du réseau électrique sur l'impasse Combe Marin et vente parcelle impasse Combe marin : le conseil accepte la demande.*

#### **1. Approbation du PV du mois de Juillet 2025 :**

le PV est approuvé par le secrétaire

#### **2. Urbanisme**

DP :Mr KOELLER Jessy : rue des Carrières : construction d'un mur de soutènement

DP : Mr SCHELL Gabriel : 1 rue de Ville : construction d'une pergola

DP : Mr MEYER Raymond : 1 route d'Epeugney : Changement de fenêtres de toit et pose d'une PAC

#### **3. Rentrée scolaire : école/périscolaire/fermeture RD 110**

- **Effectifs** : 55 élèves en primaire et 42 élèves en maternelle TOTAL 97 élèves avec pour Chenecey-Buillon 20 primaires et 23 maternelles
- **Inauguration de la nouvelle école primaire par le SIVOM** le 30 aout 25 avec 53 élèves répartis sur une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Accueil périscolaire le

matin uniquement. Cout des travaux : 1 602 000 euros avec un reste à charge pour le SIVOM de 450 000 euros.

- **DASEN** : le maire a saisi par 3 courriers en avril, juin et aout l'Inspecteur concernant les difficultés rencontrées avec un élève de Chenecey inscrit en classe de CE2 afin de convenir des solutions adaptées que l'éducation nationale peut apporter.
- **COFIL FRANCAS CAF** : réunion courant septembre afin d'apporter réponses aux questions posées par les élus du SIVOM
- **SIVOM** : nouvelle secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre : Mme Nadège FARES KARAM
- **SIVOM** : demande de changement de direction
- **Sortie des élèves de CM1/CM2** sur les sentiers éco interprétés de la commune le vendredi 5 septembre avec Julien GUYONNEAU
- **RD 110 et travaux de sécurisation** : intervention du maire auprès du département pour obtenir une non fermeture complète de la route. (Fermeture de 8H à 17H) / passage du transport scolaire et des Francas autorisé- Durée des travaux 6 semaines.

#### 4. Travaux de la Rue de l'Eglise : Etat d'avancement

- Début des travaux la semaine du 22 septembre
- Réunion de lancement avec la maîtrise d'œuvre le 17 septembre
- Demandes de subventions : Région/ Etat/ fonds Vert/ Caf ont répondu positivement. Le département examine toujours la demande de subvention en fonction des derniers tableaux demandés courant août dernier.

#### 5. CCLL : PLUi/transfert de compétence

La loi ALUR (2014) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de communes.

Ce transfert devient obligatoire au 1er juillet 2027, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population (minorité de blocage).

Le Conseil communautaire de Loue Lison a voté le 23 juin 2025 le transfert de compétence à une large majorité (71 pour, 2 contre, 1 abstention).

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer. Sans délibération négative dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera portée et financée par la Communauté de communes, avec une prescription votée ultérieurement afin de garantir la concertation avec chaque commune.

**DELIBERATION : 1 contre/2 abstentions/8 pour**

#### 6. Achat de terrain : demande d'acquisition d'une partie de la parcelle 0031 par Mme GOGUILLOT et Mr MARQUEZ

Les intéressés souhaitent acquérir une partie de la parcelle 0031 non viabilisée située à proximité de leur propriété que la commune a mis en vente avec une offre de 47 euros du m<sup>2</sup> soit 22 090 euros pour une surface de 470 m<sup>2</sup>

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

#### 7. Demande d'acquisition de terrain par Mr GAGLIARDI : partie de la parcelle AB-0031 et frais de bornage

L'intéressé sollicite dans le cadre de cette vente un partage des frais de bornage.

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente par la commune à un particulier qui en fait la demande, les frais de bornage sont, conformément à l'usage, à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal est donc opposé à la demande de Mr GAGLIARDI

## 8. Vente de la partie constructible de la parcelle C 1367 et parcelle 1366

La commune a mis en vente ces parcelles situées impasse Combe Marin.

Le prix de vente de la partie constructible sera de 250 000 euros TTC pour une estimation de surface à 4252 m<sup>2</sup>.

La commune ne met en vente que la partie constructible de la parcelle C 1367 compte tenu que cette parcelle est en bail avec le Gaec des Granges sapin et qu'un droit de préemption s'applique si vente.

Le conseil valide cette proposition

**Délibération : Unanimité**

## 9. Extension de réseau de distribution publique d'électricité : impasse Combe Marin

Demande d'inscription de ces travaux au programme d'investissement du SYDED avec signature d'une convention afin de raccorder les parcelles de terrain en vente sur le secteur

Estimation du coût global de l'opération : 32 619 euros TTC

Reste à charge de la commune : 7 719 euros TTC

**Délibération : Unanimité**

## 10. Divers

- **Fête patronale** le week end des 20 et 21 septembre grande rue et rue du stade
- **Commémoration Bernard GAUTHIER** le samedi 12 septembre à 11H sur le secteur de l'Esparcette avec la participation des musiciens de l'Echo de la Loue
- **Cours de Gym** : Reprise le 1<sup>er</sup> octobre. Les adhérents recevront leur bulletin d'inscription
- **Spectacle Rouge Fraise** le mercredi 24 septembre à 20H salle de convivialité. Nécessité de s'inscrire auprès de Christelle Carmillet au 0630530903. Entrée gratuite et la sortie au Chapeau
- **Sortie aînés** le 17 septembre sur Arbois : 32 personnes d'inscrites avec visite de la maison Pasteur et de la fruitière vinicole
- **Projet de marche gourmande** par l'APE le samedi 18 octobre
- **Conférence sur le sommeil** : le mardi 14 octobre à 20H salle de convivialité
- **Inscription affouages** du 15 septembre au 30 septembre en mairie
- **Secrétariat** et nouvelle organisation avec Charlotte : ouverture mairie  
Lundi de 8H45 à 16H et le mercredi de 8H45 à 16H/ permanence élus le samedi matin de 9h à midi

Clôture 21H35

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT

